

REGLEMENT DU TOURNOI DOUBLE 2026 DU R.CIT LOVERVAL
Du jeudi 14 mai au dimanche 24 mai

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. selon les règles de la F.R.B.T.
2. Les rencontres se disputent en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6 dans tous les deux premiers sets, et super tie-break dans le troisième set (premier à 10). Ils se disputeront sur 5 terrains en brique pilée. Quatre de ces terrains sont équipés d'un éclairage artificiel. Celui-ci pourrait être utilisé, mais aucun match ne débutera après 23h00. En cas d'intempéries, les joueurs peuvent être obligés de jouer dans 1 club voisin possédant des terrains indoor.
3. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état. Tout joueur non présent en tenue de tennis à l'appel de son match, sera immédiatement scratché.
4. Le juge arbitre autorise l'inscription dans maximum 2 catégories et peut faire jouer 2 matches par catégorie par jour.
5. La clôture des inscriptions est fixée au **mardi 12 mai à 20h** uniquement via le site: <http://www.aftnet.be/MyAFT/Competitions/Tournaments>. Le tirage au sort sera effectué le mardi 12 mai à partir de 21h. Tous les tableaux seront publiés sur www.aftnet au plus tard le mercredi 13 mai à 22h.
6. Le droit d'inscription est de 20 € par paire.
7. Aucun joueur ne sera convoqué. Pour connaître le jour et l'heure de leur première rencontre, les joueurs doivent consulter le site <http://www.aftnet.be/MyAFT/Competitions/Tournaments> et confirmer ! L'horaire de la première rencontre est ferme et définitif compte tenu de la grille de disponibilité renseignée obligatoirement par le joueur lors de son inscription.
8. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (w-o excusé ou pas).
9. Particularité du tournoi : Les premiers matches peuvent commencer jeudi 14 mai. Le joueur s'engage à être libre au moins un jour du premier w-e (sauf si tournoi en cours), et **tous les jours à partir de 16h30 en semaine et à partir de 9h le dernier w-e.**
10. Le comité se réserve le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories.
11. Les joueurs remportant un prix doivent être présents à la remise des prix.
12. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le Juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Juge-arbitre : Christine Boogaerts 0473 539462

Adjoints : Chloé Bouillon, Antoine Mazy, Laurent Lefevre, Benoit Bouillon, Xavier Mortiaux
Edouard Fauchet, Vincent Hawotte

Tél. du club-house : 071/43.87.96
